

SAINT-BRICE MAGAZINE

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Votre nouveau site Internet **p. 4** La Ville labellisée **p. 6**
Affichez votre amour **p. 6** Découvrez les auditions de musique **p. 7**



AGENDA

FÉVRIER

Jusqu'au 20

EXPOSITION : LE TOUT PETIT JEU

Pour les enfants de 0 à 5 ans.
Ouvert au public le mercredi 13 février de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi 16 février et le mercredi 20 février de 9 h 30 à 12 h, CCS Lionel Terray (espace Edith Wharton)
Rens. au 01 39 33 01 90

08

SOIRÉE JEUX :

LA SOIRÉE DES BÂTISSEURS

Au cours de la soirée, voici quelques jeux qui vous seront proposés : Deus, Seven Wonders, Quadro Polis, Babel, Les Bâtisseurs : Moyen Âge, Brick Party, Citadelles, Colons de Catane, Les Bâtisseurs : Antiquité, Mini Ville, Seven Wonders : duel.
Tout public.
De 19 h à 23 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40

CONCERT : LES VIRTUOSES

À partir de 6 ans. Tarifs : de 25 à 42 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr

10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DON DU SANG

À 10 h, salle des fêtes Jacques Berrier,
rue Pierre-Brossolette à Sarcelles

13

ANIMATION LA CASE A

La bibliothèque propose un atelier kamishibaï sur le thème de la Saint-Valentin.
De 15 h 30 à 16 h 30, Point lecture
au CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 11 86 / 01 34 19 12 11

GRAND DÉBAT NATIONAL

Suite à la première réunion du 31 janvier, poursuite des débats autour des deux thématiques restantes : la transition écologique, l'organisation de l'État et des services publics.
À 19 h 30, salle du conseil en mairie
Voir en page 7

16

RANDO CROQUIS

Organisée par Les Arts s'enchaînent.
À la découverte de l'église de Saint-Brice : sujets en intérieur et en extérieur, en perspective.
Rendez-vous à 13 h 30, parking de la mairie ou 13 h 45 devant l'église (place Gallieni)
Rens. au 06 75 86 79 96

ONE NIGHT FOR AFRICA

Organisé par l'Association préparons l'avenir de nos enfants (APAE). La soirée se fait au profit de la construction de la bibliothèque au village d'Abromah au Ghana (vente de gâteaux, crêpes et boissons). Dons acceptés.
À 19 h : expo-vente d'objets artisanaux
À 20 h 30 : concert de Gospel
Espace Chevalier Saint-George
Rens. au 06 36 37 95 68

19

SCÈNE OUVERTE

Auditions de musique des élèves du conservatoire municipal Claude Debussy
À 19 h, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 85

21

CLUB LECTURE

Organisé par la bibliothèque.
Ouvert à celles et ceux qui ont envie de faire partager leurs coups de cœur littéraires.
De 10 h à 12 h, bibliothèque
Rens. au 01 34 19 12 11

ATELIER/CONFÉRENCE POUR LES SENIORS

Thème : promotion du bénévolat, contribution au « bien vieillir ».
À 14 h, Maison des associations
Rens. au 01 39 33 24 77

22

CAFÉ PHILO

Organisé par Le Chemin du Philosophe, avec pour thème : La liberté fait-elle peur ?
À 20 h, Espace Lesseps à Bouffémont
Rens. 01 34 14 72 44
ou <http://cheminphiloblogspot.com>

**GRAND DÉBAT
NATIONAL**
CONSULTATION CITOYENNE



23

SPECTACLE CARITATIF : DANSE, DANSE, DANSE

Organisé au profit d'Entraide autisme en Val-d'Oise en partenariat avec les associations : FCA, APAE, R'mélodies Roissy, les Princesses du Nil et l'Entracte.
Tarifs : 10 €/adulte et 5 €/moins de 12 ans
Vente des billets au 06 35 44 85 32 et entraideautisme@sfr.fr ou le jour du spectacle, sur place à partir de 19 h
À 20 h, TOPF Silvia Monfort

MARS

09

CHARITY DAY

Organisé par l'Association préparons l'avenir de nos enfants. Expo-vente, défilé, chant, danse... Repas suivi d'une soirée dansante. La soirée se fait au profit de la construction de la bibliothèque au village d'Abromah au Ghana.
Tarifs : 20 €/adulte et 8 €/moins de 15 ans
À 19 h, salle des fêtes Le Palladium
Rens. et réservation au 06 36 37 95 68 ou apae.avenir@gmail.com

10

RUNNING FÉMININ

Organisé par Saint-Brice athlétisme.
Inscription le matin même à partir de 9 h.
Départs du parking du COSEC Pierre Clouet :
• 10 h : 7 000 m à partir de 16 ans et 3 500 m pour les 14/15 ans.
Certificat médical obligatoire spécifiant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition.
• 11 h : running fillettes de 7 à 13 ans
Inscriptions par courrier avec le bulletin d'inscription disponible chez les commerçants ou au DECATHLON de Groslay ou sur www.saint-brice-athletisme.org ou www.sport-up.fr
Rens. au 07 77 44 70 73

12

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Débat d'orientation budgétaire
À 20 h 30, salle du conseil en mairie
Rens. au 01 34 29 42 01/10

23

REPAS DANSANT

Organisé par La Vaillante omnisports de Saint-Brice.
Tarifs : 22 €/adulte et 8 €/moins de 10 ans
Inscription avant le 12 mars auprès de la VOSB au 07 62 31 64 28 ou vosbforme@orange.fr
À 19 h, salle des fêtes Le Palladium

POUR EN SAVOIR PLUS



SOMMAIRE

4.7 et 11.12

ACTUALITÉS

Le nouveau site Internet de la Ville adapté à tous les supports

Label « Ville Active & Sportive » : Saint-Brice toujours plus haut

Affichez votre amour au grand jour
Conservatoire : tous en scène !

Grand débat national : rendez-vous le mercredi 13 février

Nos CP sont armés jusqu'aux dents !

Habitat menaçant ruine, quelles conséquences ?

Cimetière : connaissez-vous bien son fonctionnement ?



04



11

08.10

GRAND ANGLE

Cérémonie des vœux du maire

13

RETOUR SUR

Les événements de janvier

14

VIE POLITIQUE

15

PRATIQUE / CARNET

Numéros utiles : qui appeler ?



06

ÉDITO



Une communication plus performante

Pour 2019, notre ville se dote d'un nouveau site Internet, nous entrons dans une nouvelle ère... Une nouvelle interface remaniée, claire, précise, simple d'utilisation, et surtout adaptée aux smartphones et aux tablettes. Ces objets du quotidien, véritables ordinateurs de poches, sont indissociables de notre mode de vie. Grâce à cette refonte et le passage au format responsive design, vous resterez informé(e)s au plus près des actualités de notre commune.

Je vous invite à surfer pour découvrir la nouvelle arborescence, ses contenus enrichis et ses nouvelles fonctionnalités. Il continuera d'évoluer dans les prochains mois pour répondre au plus près des attentes des Saint-Briciens.

Par ailleurs, la Ville s'inscrit dans le Grand débat national en proposant une seconde réunion mercredi 13 février à l'hôtel de ville, tout comme la mise à disposition d'un cahier de doléances à l'Espace accueil.

Votre Maire
ALAIN LORAND



“

Construire peut être le fruit d'un travail long et acharné. Détruire peut être l'œuvre d'une seule journée.

Winston Churchill (1874-1965)

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (Service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : scoop communication 10731-MEP / Tirage : 6 400 exemplaires /

Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Képha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Couverture : Scoop Communication (Guillaume Torrent)

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.



Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 57 / 73 / 78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

COMMUNICATION

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE ADAPTÉ À TOUS LES SUPPORTS

Après plusieurs mois de refonte, les internautes ont désormais accès à une nouvelle version épurée, modernisée et adaptée à tous vos écrans : ordinateur, smartphone, tablette.

Cinq ans après la dernière refonte du site Internet de la Ville www.saintbrice95.fr, la Commune a lancé sa toute nouvelle version durant les vacances de Noël. Un beau cadeau pour les habitants ! Le site est désormais totalement responsive design : il s'adapte aux ordinateurs, smartphones et autres tablettes tactiles afin d'offrir un outil pratique, agréable à la lecture et intuitif pour le plus grand nombre. « À l'heure où la majorité des habitants consulte le site Internet de la Ville avec un téléphone ou une tablette, il était nécessaire de l'adapter. D'autant plus que lorsqu'on partageait ses contenus sur Facebook, les liens ne fonctionnaient pas car notre site mobile était une version allégée du site. Vous étiez nombreux à faire ce constat sur notre page, hélas ! Désormais, la synergie entre la page Facebook et le site Internet est optimisée. Le trafic sur le site n'en sera que meilleur ! » explique Sandrine Fanelli, directrice de la Communication.

UN NOUVEL OUTIL PLUS PERFORMANT

Un autre point majeur qui a poussé le service Communication à refaire le site : son CMS (en anglais *Content Management System*, ce qui signifie système de gestion de contenu), autrement dit l'outil qui permet de mettre à jour le site Internet. Les agents du service Communication rencontraient des difficultés à travailler avec l'ancien outil eZ Publish. « Depuis plus d'un an déjà, on recommandait plusieurs fois la même procédure pour publier un contenu ou effectuer des mises à jour, ce qui occasionnait une grande perte de temps » explique Michaël Panama, chargé de Communication. Aujourd'hui, le site Internet est réalisé avec la solution Typo3.

UN SITE TOTALEMENT DANS L'AIR DU TEMPS

Pour un montant de 23 000 euros, un prix qui s'inscrit dans la moyenne de la dizaine de candidatures reçues à l'appel d'offres, le service Communication en a profité pour redonner un coup de jeunesse au site qui datait de 2013, dans un souci de valorisation de l'image de la Ville. L'équipe a ainsi modernisé et épuré la charte graphique, tout en gardant une certaine harmonie avec l'autre support de communication phare : le *Saint-Brice magazine*. L'arborescence,

plus intuitive, a été réorganisée afin de faciliter l'accès à l'information. De nouveaux contenus ont vu le jour comme, par exemple, les rubriques *État civil et citoyenneté*, *Prévention et gestion des risques* ou encore *À petits pas vers l'école*. Et le service Communication travaille encore sur la création de nouveaux contenus pour les mois à venir. Certaines rubriques sont aussi mises en avant dès la page d'accueil comme *État civil et identité*, *Vos élus*, *Location de salles*, *Environnement et déchets*, *Urbanisme et Police municipale*. Ce choix a été réalisé à partir des statistiques de consultation et pourra donc évoluer au fil du temps.

PLUS D'INTERACTIONS ENTRE LES HABITANTS ET LA VILLE

De nouvelles fonctionnalités ont été développées. Dans un souci permanent d'évaluer la communication entre l'usager et la mairie, le site propose aux internautes, en fin de page, de répondre à une simple question : « Cette page a-t-elle répondu à votre attente ? ». Cela permettra ainsi d'améliorer les contenus en répondant davantage aux besoins des administrés et de savoir s'ils ont bien trouvé l'information recherchée. Autre nouveauté : les habitants, en particulier les associations, pourront proposer un événement à rajouter dans la rubrique *En ce moment*. Toujours pour accroître la relation de proximité entre les Saint-Briciens et la Municipalité, les internautes peuvent envoyer aussi des photos et vidéos d'un événement qui s'est déroulé sur la commune pour la rubrique *Saint-Brice en images*. Ces nouvelles interactions seront soumises à l'approbation du service Communication dans le respect de la charte graphique et de qualité. Enfin, si vous avez des rubriques ou

82% 

Le résultat du sondage, publié sur la page Facebook de la Ville, est sans équivoque : 82 % des internautes sont très satisfaits du nouveau site Internet de manière générale (design, ergonomie, navigation, simplicité, compatibilité smartphone, réseaux sociaux, etc.). Avec les quelques réponses recueillies, c'est un premier éclairage qui permet de confirmer au service Communication que tout le travail réalisé ces derniers mois a porté ses fruits. Et ce dernier continue chaque jour à améliorer le site Internet.

des pages que vous souhaitez enregistrer dans la rubrique *Favoris*, il vous suffit de cliquer sur l'icône du cœur, en haut à droite.

LA COMMUNICATION VERS L'USAGER

Sophie Hay, chargée de communication, explique : « Nous avons désormais la possibilité d'alerter les internautes, sur une période donnée, avec une fenêtre pop-up qui s'ouvrira automatiquement lorsqu'il accèdera au site Internet, par la page d'accueil ou par une page classique. C'est une façon différente d'interpeller l'internaute, que ce soit pour l'avertir de la distribution du magazine ce jour-là dans sa boîte aux lettres, l'aviser d'une information précise (alerte météo, etc.) ou encore l'inciter à s'inscrire à la newsletter ».

Service Communication

Rens. au 01 34 29 42 57/73/78

Courriel :

servicecommunication@saintbrice95.fr

LE MOT DE L'ÉLU



Matthieu Pariot,

adjoint au maire délégué à la Communication, Mobilier urbain, Publicité et Visites de quartier

« Depuis 2014, ma volonté et celle de l'équipe étaient de moderniser nos outils de communication pour que vous soyez toujours informés de ce qu'il se passe sur notre commune. Promesses tenues avec notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube) et maintenant un nouveau site Internet ENFIN adapté aux smartphones et aux tablettes. Cette refonte du site a été un travail de neuf mois, avec un investissement total du service Communication, en partenariat avec tous les services pour la mise à jour et la conception de nouveaux contenus qui le rendent encore plus complet. »

DÉCRYPTAGE DE VOTRE SITE INTERNET

VOICI QUELQUES OUTILS POUR MIEUX LE COMPRENDRE

À LA UNE

C'est dans cette rubrique que vous trouverez toutes les actualités. L'avantage du site Internet est d'être plus réactif que le magazine mais aussi d'avoir plus d'espace pour des articles de fond. C'est pourquoi on y trouve plus d'informations qu'ailleurs. À titre d'exemple, en 2018, plus d'une centaine d'articles a été publiée. Toutes les actualités publiées sont archivées.

KIOSQUE

Toutes les publications sont archivées et accessibles : calendrier des collectes de déchets, plaquettes présentant les services municipaux et bien sûr les magazines... Pour le moment, vous pouvez consulter ceux de 2013 à aujourd'hui. À l'avenir, le service Communication réfléchit à mettre en ligne les années précédentes, depuis sa création en 1965 ! Une véritable mine d'or !



EN CE MOMENT

Cette rubrique est tout simplement l'agenda de tous les événements à venir. Nouveauté : les habitants, en particulier les associations, peuvent proposer un événement.

EN 1 CLIC

L'accès aux informations les plus demandées est facilité. Inutile de chercher vainement pendant des heures, avec la rubrique « En 1 clic », vous accédez notamment aux menus des restaurants scolaires, à *Saint-Brice en images* où vous retrouverez les reportages photos des derniers événements, à la cartographie interactive ou aux annuaires des associations et des services municipaux.

LA NEWSLETTER

La newsletter permet de recevoir l'essentiel de l'actualité, une semaine sur deux, directement dans sa boîte mail. Attention ! Si vous êtes abonné(e) et que vous ne l'avez pas reçue dernièrement, merci de nous envoyer un message à info@saintbrice95.fr

EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Automobilistes, ne répondez pas...

La police municipale fait un constat alarmant : trop d'automobilistes ne respectent pas la réglementation en vigueur sur l'usage du téléphone portable en voiture. Les écouteurs, les oreillettes, les casques audio, le téléphone à la main ou écrire des messages sont strictement interdits au volant. Cette infraction est verbalisée à hauteur de 135 euros (amende de 2^e classe) et d'un retrait de trois points sur votre permis. Ne soyez pas addict à votre téléphone, coupez la ligne de temps en temps...

ENVIRONNEMENT

Calendrier de la chasse

Les dernières journées de chasse en continu, organisées par l'Office national des forêts, auront lieu les jeudis 14 et 21 février de 9 h à 17 h 30. Des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones. www.onf.fr

ASSOCIATION

Atelier jazz et claquettes

Le FCA propose un atelier de jazz et de claquettes, pour les adolescents et adultes de niveau débutant-intermédiaire. Pour les claquettes, venir avec des chaussures à petits talons.

Tarifs : 15 €/adhérent et 20 €/non adhérent (jazz), 5 €/adhérent et 8 €/non adhérent (claquette)
Dimanche 17 mars de 14 h 30 à 16 h et de 16 h 15 à 17 h 30,
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Rens. et inscription : 01 39 92 51 14 ou association@fca-stbrice.fr

Stage de futsal

Organisé par Foot Indoor loisir, à destination des jeunes du Val-d'Oise de 8 à 15 ans (filles et garçons). Demande de certificat de pratique du foot en salle pour les non-adhérents.
Tarif : 30 €
Inscription et rend. au 06 24 32 37 71 ou azes95@free.fr
Du 4 au 8 mars de 14 h 15 à 16 h 15, gymnase Angelo Parisi à Goussainville

SPORT

SAINT-BRICE TOUJOURS PLUS HAUT !

Le 8 février, le label « Ville Active & Sportive » a été renouvelé à notre commune pour 2019-2021 avec l'obtention d'un deuxième laurier.

Après 2017-2018, Saint-Brice-sous-Forêt fait partie des 377 communes françaises labellisées « Ville Active & Sportive » pour les trois années à venir. Décernée par le Conseil national des villes actives et sportives, cette distinction est une nouvelle fois une marque de reconnaissance pour la Ville et ses associations. Pour rappel, ce label distingue les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. « Des plus jeunes aux seniors, nous favorisons l'accès au sport pour tous pour une pratique de loisir ou de compétition. La Ville propose également des actions vers les scolaires (semaine du sport, fun athlé, rencontres inter-écoles, etc.), les jeunes

(6T stages, activités lors des vacances) et les seniors (gymnastique douce). En 2018, l'offre d'équipements sportifs a ainsi été enrichie avec la salle multisports Colonel Arnaud Beltrame. La Ville a également racheté les deux salles de danse du FCA afin d'offrir de nouveaux créneaux aux associations. », souligne Noëlle Salfati, conseillère municipale déléguée aux Sports et équipements sportifs.

UN DEUXIÈME LAURIER POUR SA GESTION DES ÉQUIPEMENTS ET DES ESPACES DE NATURE

Avec son premier laurier en 2017, Saint-Brice-sous-Forêt avait été félicitée pour sa politique sportive innovante et son offre d'activités physiques et sportives diversifiée. En effet, la commune présente un gros potentiel d'activités sportives avec soixante-six disciplines, dont la pelote basque, inédite dans le Val-d'Oise. Un tiers de la population, soit 5 000 personnes, est inscrit dans l'une des vingt-sept associations sportives. Le sport féminin représente près de 40 % de licenciées. En décrochant ce deuxième laurier cette année, elle se voit désormais récompensée pour sa gestion et son utilisation du parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature, en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée. Le parcours santé du parc Georges Brassens, les courses et randonnées pédestres dans la forêt, ou encore les cours de fitness gratuits en plein air en sont des belles illustrations.



SAINT-VALENTIN

AFFICHEZ VOTRE AMOUR AU GRAND JOUR

À vos plumes... La Ville met de nouveau à disposition ses panneaux lumineux d'information le 14 février pour vos messages d'amour.

La fête des amoureux approche. Peut-être avez-vous envie de déclarer votre flamme à votre bien-aimé(e) ? Connaissez-vous d'ailleurs son origine ? Elle serait attribuée à Saint-Valentin, un prêtre qui mariait les couples en secret au temps de l'empire romain. Emprisonné, il tomba amoureux de la fille de son geôlier, Julia. Cette dernière, aveugle, recouvrit la vue par miracle. On raconte que Saint-

Valentin lui offrit une feuille en forme de cœur, juste avant de mourir, un 14 février... Pour rester romantique – et beaucoup moins tragique ! – nous vous invitons à publier votre déclaration d'amour sur les panneaux lumineux d'information de la ville. Laissez parler votre cœur et envoyez votre message (100 caractères maximum, espaces compris) jusqu'au 12 février à servicecommunication@saintbrice95.fr

CULTURE

TOUS EN SCÈNE !

Les élèves du conservatoire ont l'opportunité de participer une fois par mois à une scène ouverte au public. Le but : se produire en marge des concerts, gagner en confiance, progresser et participer à une session ludique.

Destinées à tous les élèves et ensembles du conservatoire, quel que soit leur niveau, les scènes ouvertes sont une formidable occasion pour les musiciens de jouer face à un public au sein de l'auditorium du centre culturel et sportif Lionel Terray. « Elles permettent aux élèves de préparer leurs examens, d'améliorer leur gestion du stress et de se former aux prestations en public dès le plus jeune âge. Ainsi, plus ils sont habitués tôt à l'exercice, plus ils pourront se sentir à l'aise lors des concerts du conservatoire », confie son directeur Clément Bizoïre. À l'image de cette scène ouverte du lundi 21 janvier, il suffit d'avoir, même juste un petit morceau de prêt, afin de pouvoir se produire. Place simplement au mélange des instruments et à l'envie de partager la musique entre élèves et avec le public.

UN SEUL MOT D'ORDRE : LE PLAISIR

Comme Sze Yi Wong, 18 ans, qui a commencé le piano à l'âge de sept ans, ils sont plusieurs au conservatoire à apprécier ce rendez-vous mensuel. « Je ne compte plus le nombre de scènes ouvertes auxquelles j'ai participé.



J'adore ce concept car le but est plutôt de s'amuser devant un public et pourquoi pas, inspirer la prochaine génération sur la musique, souvent considérée comme inaccessible », précise-t-elle. Les scènes ouvertes, ce sont aussi des moments lors desquels les musiciens classiques peuvent jouer dans un genre plus moderne, comme le jazz, et ainsi diversifier leurs pratiques instrumentales, se perfectionner, tant au niveau de la technique que de l'interprétation. C'est donc une

expérience enrichissante à plus d'un titre. Élèves du conservatoire et public amateur de musique, venez nombreux à l'une des prochaines scènes ouvertes du conservatoire !

**Conservatoire municipal Claude Debussy
Rens. 01 39 33 01 85
Courriel : conservatoire@saintbrice95.fr
Prochaines dates : mardi 19 février,
mercredi 20 mars et jeudi 16 mai à 19 h,
samedis 20 avril et 29 juin à 14 h**

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNETÉ

GRAND DÉBAT NATIONAL : RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 13 FÉVRIER

Une rencontre citoyenne se tiendra en mairie le mercredi 13 février à 19 h 30 dans le cadre du Grand débat national lancé par le Président de la République.

C'est dans le cadre du Grand débat national lancé le 15 janvier dernier que le maire et son équipe municipale ont ouvert les portes de l'hôtel de ville, jeudi 31 janvier, pour que les citoyens puissent exprimer leurs attentes, échanger ensemble et apporter des propositions pour améliorer le quotidien des Français. Une quarantaine de citoyens a ainsi abordé

deux thématiques : la fiscalité et les dépenses publiques puis la démocratie et la citoyenneté. Une prochaine date a été fixée au **mercredi 13 février** pour poursuivre les débats et évoquer les deux autres thématiques :

- l'organisation de l'État et des services publics,
- la transition écologique.

UN CAHIER DE DOLÉANCES À L'ESPACE ACCUEIL

Pour rappel, depuis décembre, le maire a ouvert un cahier de doléances à l'Espace accueil (16 rue Pasteur). Il s'est engagé à faire remonter les propositions, les idées et les critiques au plus haut niveau de l'État. Pour ceux qui ont du mal à se déplacer, il est possible d'écrire par voie postale ou d'envoyer un courriel à espaceaccueil@saintbrice95.fr

ORGANISER SA PROPRE RÉUNION LOCALE

Si vous, citoyen, vous souhaitez organiser une réunion, à l'instar de celle qui s'est tenue le 2 février à l'Orangerie, vous avez jusqu'au 15 mars pour le faire, jour de clôture des débats en France. Pour cela, vous pouvez télécharger le kit d'accompagnement sur le site Internet www.granddebat.fr qui vous donnera toutes les informations nécessaires pour la bonne tenue des débats. Bien évidemment, il est nécessaire de se rapprocher de l'Espace accueil pour réserver une salle et connaître les modalités qui en découlent (Rens. au 01 34 29 42 00).

**Mercredi 13 février à 19 h 30,
salle du conseil en mairie**



Les vœux du maire

Alain Lorand, entouré des jeunes élus du Conseil municipal des enfants, a présenté ses vœux mardi 22 janvier au TOPF Silvia Monfort.

Cette année 2019 a une saveur un peu particulière pour moi car il est possible que je vous adresse mes vœux pour la dernière fois mais sait-on jamais ? Je souhaite saluer les présidents d'associations et avec eux, tous les bénévoles. Je les remercie chaleureusement pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien ; pour le rayonnement qu'ils contribuent à apporter à notre commune. C'est en 2004 que mon équipe municipale et moi-même avons décidé d'organiser une journée exclusivement dédiée à toutes ces personnes qui œuvrent chaque jour pour le bien-être de chacun. Un plaisir pour moi de les mettre à l'honneur, de les féliciter mais également de les côtoyer. Je souhaite aux différents acteurs économiques de prospérer et de se plaire sur nos différentes zones d'activités. La plupart sont situés sur nos zones commerciales mais également dans notre centre-ville, auquel je suis

très attaché et encourage de tout cœur les commerces à s'y établir.

PROCHAINEMENT, UNE NOUVELLE MAIRIE

C'est au cœur de ce centre-ville que s'élève la propriété de la fondation Saint-Joseph, autrefois affectée en maison de convalescence, espace important de notre patrimoine, dont nous avons fait l'acquisition et à laquelle nous allons redonner vie.

C'est dans cette demeure ancienne, que nous rénovons, qu'une nouvelle mairie verra le jour prochainement. Pourquoi ne pas rester dans notre bâtiment municipal actuel que tout le monde connaît si bien ? Car c'est une bâtisse très mal isolée, constituée de matériaux vieillissants et difficilement accessible aux personnes handicapées.

UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES

Par ailleurs, l'accueil du public a d'ores et déjà été redirigé vers une autre structure : l'Espace accueil. Inauguré en novembre 2017 et très vite adopté, il est parfaitement adapté aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite). Ce guichet unique a été tout spécialement conçu pour répondre à la demande numérique toujours plus croissante, faciliter la réception des personnes, réunir

les demandes et toutes les démarches administratives. Un accueil digne de ce nom pour un service public de qualité. Je tiens à préciser que nous pouvons à nouveau délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports biométriques, et ce, grâce à l'appui de notre député Dominique Da Silva, que je remercie. Un service de proximité essentiel à assurer auquel je suis très attaché.

LA PETITE ENFANCE GRANDIT

D'autres belles réalisations ont vu le jour dernièrement et notamment dans le secteur de la petite enfance. La crèche L'Azuré accueille une vingtaine d'enfants, la micro-crèche Le Myrtil, près de quatorze enfants, et pour finir, la crèche L'Aurore réunit un accueil familial et collectif avec une quarantaine d'enfants. Avec la crèche La Lucine qui compte, elle, jusqu'à trente-six enfants, la capacité d'accueil sur la ville a considérablement augmenté. C'est un effort important supporté par la Commune et nos partenaires financiers mais qui offrent de nombreuses solutions et possibilités aux jeunes parents. C'était une promesse de campagne et un vrai challenge pour moi et mon équipe municipale de répondre à cette attente. Et puisque nous sommes dans le secteur de l'enfance, à noter pour cette année, l'extension du restaurant scolaire



LE PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DÉVOILÉ

Patrick Baldassari, adjoint au maire, en charge du CME a présenté les enfants et dévoilé leur projet : « Les enfants vont relever un défi de taille, que nous, adultes, n'avons pas encore pu réussir à atteindre. Ils veulent, dans le cadre de leur projet santé pour tous, que les enfants et leurs parents délaissent leurs voitures pour se rendre à l'école. C'est un projet très ambitieux et qui me tient particulièrement à cœur. Nous ferons tout pour que cela puisse aboutir ».



de l'école élémentaire Jules Ferry et la construction d'un dortoir dans l'école maternelle Jean Charron.

UN BEL ÉQUIPEMENT SPORTIF

J'ai eu également la chance d'inaugurer en septembre dernier, la salle multisports Colonel Arnaud Beltrame, réalisée avec le syndicat de Nézant et la ville de Groslay, destinée à l'accueil d'associations sportives et des collégiens pendant leurs cours d'activités physiques. J'ai souhaité rendre hommage à l'un de ces hommes, mort pour que d'autres puissent continuer à vivre. Cet acte héroïque, accompli pendant l'attentat du Super U de Trèbes, m'a profondément impressionné, car il incarne des valeurs inestimables comme l'altruisme, le dépassement de soi ou l'abnégation. Ce héros sera désormais associé à notre commune. Un modèle pour notre jeunesse et pour nous tous. Saluons à cette occasion bien bas tous ces hommes et femmes qui nous protègent et qui risquent leur vie chaque jour pour que la nôtre reste intacte. Je ne manque pas de remercier également les agents de la police municipale, désormais armés, qui œuvrent chaque jour à mes côtés.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE VALLÉE

Je tiens également à remercier

mes homologues et autres personnalités de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée avec qui j'ai la joie de travailler.

Je sais que certains sujets ne sont pas simples, surtout quand il s'agit de sujets datant de près d'un demi-siècle... Je veux parler de l'entretien des réseaux d'assainissement dans la ZAC des Vergers. C'était, je crois bien, de la part de mes prédécesseurs, une patate chaude, une bombe à retardement. Je ne les remercie pas... Je peux dire que tout a été fait pour satisfaire les administrés et j'ai veillé à l'égalité de traitement entre tous, quel que soit le lieu d'habitation.

DES SITUATIONS D'URGENCE COMPLEXES

Je tiens également à évoquer la difficulté que je rencontre devant certaines situations d'urgence. Des immeubles entiers qui risquent de s'effondrer, des familles à la rue sans que nous soyons en mesure de les reloger. Des propriétaires malhonnêtes que nous avons déjà plusieurs fois signalés... Nous avons dû réquisitionner un local afin d'abriter des familles entières... Et nos logements d'urgence sont toujours tous occupés !

LE LOGEMENT

80 % des logements sociaux sont des quotas appartenant à la préfecture et au 1 % patronal. Il reste à peine 20 % pour



les Saint-Briciens... Dans cette équation, il est très compliqué de satisfaire nos administrés. J'interpellerai le président Macron pour ramener ce pourcentage à 50 %. Le Gouvernement ne nous aide pas concernant le secteur de l'immobilier. Les promoteurs sont à l'affût pour acheter le moindre petit bout terrain, la moindre petite maison afin de bâtir un immeuble. Quel riverain rêve de voir s'élever devant sa maison un immeuble ? De devoir partager les places de parking avec les nouveaux arrivants ? Lorsque le promoteur dépose son permis



de construire, un maire n'a que très peu d'arguments pour l'en dissuader. Peut-être la plus grande problématique que je rencontre aujourd'hui. De quelle manière pouvons-nous satisfaire des administrés en colère ? Comment les apaiser quand l'État nous impose de créer des logements et nous refuse le droit de rejeter un permis ? En matière d'immobilier, toute politique converge désormais dans le même sens :

- impossibilité de satisfaire les riverains,
- impossibilité de refuser un permis de construire conforme au PLU (Plan local d'urbanisme).

Le maire, nous devons en convenir, n'a que très peu de latitude en ce domaine.

Et si nous ne sommes pas aidés par le Gouvernement dans ce domaine, qu'en est-il des dotations ? Elles baissent, progressivement, régulièrement. Et pourtant, il faut maintenir les services à la population, voire en créer d'autres et ce, bien évidemment, sans augmentation d'impôts, ce qui me tient à cœur !

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Depuis huit ans maintenant, date de la création du CME, je n'ai pas manqué une seule fois de les mettre à l'honneur. En effet, les enfants ont été élus pratiquement de la même manière qu'une élection municipale et siègent dans les mêmes conditions que notre conseil. C'est pour eux un vrai apprentissage de la démocratie et pour moi une aubaine de les conduire vers demain en leur expliquant qu'ils doivent être force de propositions, respecter les projets votés à la majorité, les mener à leur terme, s'investir pour leur ville, leur quartier et les habitants. Les enfants, je vous félicite et je compte sur vous (NDLR : retrouvez-les sur www.saintbrice95.fr).

NOTRE VILLE LABELLISÉE

Savez-vous que notre commune a reçu

deux beaux prix ces deux dernières années ?

- le label « Ville Active & Sportive » en 2017/2018, avec un premier laurier. Nous venons d'apprendre que nous obtenons deux lauriers pour la période 2019-2021 (voir en page 6).
- le prix de l'éco-conception qui consacre notre *Saint-Brice magazine* pour nos actions en matière de développement durable.

Je félicite, par ailleurs, tous les acteurs qui ont contribué à ces labels qui distinguent de belle façon notre commune.

UNE COMMUNICATION TOUJOURS PLUS MODERNE

Ce secteur innove et progresse avec son temps avec la création des pages Facebook, Instagram et la chaîne YouTube de la Ville. Et depuis le 27 décembre dernier, la Municipalité dispose d'un tout nouveau site Internet à la hauteur de ses habitants et de leurs attentes : il est adapté aux tablettes numériques et aux smartphones.

DERNIÈRES CONFIDENCES

Pour conclure, j'ai quelques confidences à vous faire. Je suis aux affaires de Saint-Brice depuis 2001. Je m'apprette à terminer le troisième mandat. C'est un peu tôt pour utiliser ce terme mais voyez-vous, certaines personnes, issues même de ma propre équipe, me rappellent fréquemment que nous ne sommes pas loin des nouvelles élections municipales. Je crois même pouvoir affirmer que certains les attendent avec une impatience non feinte. Eh oui, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, la campagne a déjà commencé. Alors les rumeurs vont bon train et les interrogations sont nombreuses. Depuis trois mandats, l'Union pour Saint-Brice n'a eu de cesse de s'entourer de personnes de bonnes volontés, sans investiture de parti politique, tournée vers un seul objectif : le bien-être des Saint-Briciens.



Être à la tête d'une commune comme la nôtre, suppose une exigence de chaque jour, un devoir d'écoute essentiel, un investissement à toute épreuve. C'est être capable de mesurer chaque situation avec empathie et d'y répondre, afin de servir l'intérêt général. Alors je n'écarterai pas le fait de me représenter pour un nouveau mandat si je n'ai pas trouvé un successeur en qui j'ai une totale confiance. Bien sûr, je ne vous cache pas que j'ai déjà quelques idées en la matière. Toutefois, je sais que beaucoup d'entre vous sont très attachés à notre belle commune et sauront placer à sa tête les meilleures personnes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019 pour vous-mêmes et ceux que vous aimez, en n'oubliant pas de formuler des vœux pour notre Ville, pour notre Communauté d'agglomération Plaine Vallée, et pour notre patrie, la France.

PRÉVENTION

NOS CP SONT ARMÉS JUSQU'AUX DENTS !

Chaque année, une infirmière vient à la rencontre des classes de CP de la ville pour une matinée de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire. Un rappel des bonnes pratiques à adopter pour garder des dents saines.



« **O**n se brosse toujours les dents du rose vers le blanc ! ». Équipée d'une mâchoire géante de démonstration, et d'une brosse à dents tout aussi impressionnante pour les enfants, Clémence Yi, infirmière scolaire sur la ville de Saint-Brice, montre aux élèves d'une classe de CP comment effectuer un brossage efficace. C'est l'un des messages, parmi tant d'autres, que comprend son intervention dans toutes les écoles de la com-

mune chaque année afin de sensibiliser les enfants à une bonne hygiène bucco-dentaire. « *C'est aussi une occasion de dédramatiser la première visite d'un enfant chez le dentiste et de leur faire comprendre pourquoi il faut se brosser les dents au moins deux fois par jour et ne pas manger trop d'aliments sucrés* », ajoute-t-elle. En cette matinée de janvier, l'attention des élèves de CP de l'école Jules Ferry est maximale. Une activité sur les bons et les

mauvais aliments pour les dents (car trop sucrés) avait permis de vérifier que chacun savait que trop de bonbons peuvent causer des caries.

UN MOT À LA BOUCHE : PRÉVENTION

De manière ludique et pédagogique, d'autres sujets ont été abordés comme la formation d'une carie et la douleur qu'elle peut causer en touchant le nerf de la dent, ou encore les gestes à adopter pour une bonne hygiène bucco-dentaire. Ces réflexes, s'ils sont présentés à des enfants lors de ces séances de prévention, sont bien évidemment à appliquer tout au long de la vie. Se brosser les dents pendant deux minutes, au moins deux fois par jour, penser à remplacer sa brosse à dents tous les trois mois et ne pas manger trop sucré : voici quelques bonnes pratiques qu'il est toujours bon de rappeler. Le clou de la matinée a été certainement le moment où le petit kit, offert par la ville de Saint-Brice, a été distribué. Cette trousse comprend une brosse à dents, un dentifrice et un gobelet. L'équipement complet pour ne plus se casser les dents !

LOGEMENT

HABITAT MENAÇANT RUINE, QUELLES CONSÉQUENCES ?

Depuis quelques semaines, les Saint-Briciens ont pu constater des travaux sur un bâtiment rue de Paris : une procédure de péril a été enclenchée. Explications sur ce dispositif.

Tout propriétaire d'un bien, individuel ou collectif, est tenu de l'entretenir, même si ce dernier a été construit il y a très longtemps. En effet, la dégradation d'un bâtiment peut causer des désordres importants avec un risque pour ses occupants, impactant aussi le domaine public. Lorsque la Commune constate ou est informée de la détérioration d'un logement ou d'un bâtiment, le maire se doit d'intervenir.

Un courrier de mise en demeure est envoyé au propriétaire pour faire cesser les désordres constatés dans un délai imparti. Passé celui-ci, si rien n'est fait, la Commune demande la nomination d'un expert auprès du Tribunal administratif de Cergy pour établir un constat. Cette visite sur site se tient en présence du propriétaire et des locataires, s'il y en a.

Dans un délai rapide (moins de huit jours), l'expert rend son rapport qui peut aboutir à deux conclusions possibles : constat d'un péril ordinaire ou d'un péril grave et imminent.

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX TYPES DE PÉRILS ?

Dans le cadre d'un péril ordinaire, l'expert fait état des travaux définitifs à mettre en œuvre pour mettre fin aux désordres : ils seront constatés après réalisation et mettront un terme à la procédure.

Dans le cas d'un péril grave et imminent, des mesures conservatoires doivent être prises dans un délai fixé pour stabiliser le bâtiment (exemple : 65 rue de Paris). Dans un immeuble, les propriétaires et/ou locataires peuvent être amenés à évacuer les lieux tant que la sécurité n'est pas assurée. Dans un second temps, le péril évoluera en péril ordinaire tant que les travaux définitifs ne sont pas exécutés.

CE QUI INCOMBE À LA VILLE

Dans les deux situations, le maire, dès réception du premier rapport de l'expert, prend un arrêté en fonction du péril identifié. Celui-ci est notifié au propriétaire et impérativement affiché sur site. À la fin de la procédure, travaux exécutés et constatés, le maire prend un arrêté de main levée de péril. Mieux vaut prévenir que guérir... Un bel adage à méditer pour le bien-être et la sécurité de tous.





VIE PRATIQUE

CIMETIÈRE : CONNAISSEZ-VOUS BIEN SON FONCTIONNEMENT ?

Entretien des allées, des tombes, gestion des concessions... Il est bon de rappeler les responsabilités de chacun au sein du cimetière, entre les tâches dévolues à la Ville et celles aux familles. Saviez-vous de plus qu'il est un précieux réservoir de biodiversité ?

Au sein du cimetière, la Commune assure différentes missions. En premier lieu, celle de la gestion globale de la surveillance, de l'accès et des travaux. Elle est aussi en charge de toutes les formalités administratives liées à l'achat ou au renouvellement d'une concession funéraire. Enfin, elle mène les opérations de mise en place de plantations, d'engazonnement et d'entretien général des espaces publics, c'est-à-dire des allées et des espaces entre les tombes. Ceci afin qu'il n'y ait pas, par exemple, de chutes de branches d'arbres

ou de détériorations d'un caveau à cause de racines. Si la Municipalité est chargée de tous les espaces publics du cimetière, l'entretien des concessions est cependant de la responsabilité des familles, au titre du contrat de concession funéraire. Les particuliers ne doivent pas ignorer qu'il est de leur ressort de prendre soin de nettoyer, de fleurir, de désherber et de retirer les végétaux fanés sur les tombes. Par ailleurs, sachez que la Municipalité a, de plus, la possibilité de mettre en demeure le titulaire d'une concession funéraire de l'entretenir si son état présente un risque pour la sécurité ou la salubrité du cimetière. Elle peut aussi constater un état d'abandon par procès-verbal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les cimetières sont bel et bien des espaces verts de nos collectivités. Par exemple, celui du Père Lachaise, à Paris, est le plus grand de la capitale avec 44 hectares. Il présente un patrimoine naturel très riche, avec une faune et une flore diversifiées. On y compte 5 300 arbres, tels des érables, des thuyas, des marronniers ou encore des frênes dont un imposant spécimen datant de 1849 et haut de vingt mètres.

UNE RÉSERVE DE VIE INSOUÇONNÉE

S'il est une caractéristique du cimetière, certainement moins connue du public, c'est bien sa biodiversité, que vous n'imaginiez peut-être pas au premier abord ! Avec l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2015, imposé par la législation, pour l'entretien des allées et le désherbage du cimetière, la nature a repris petit à petit ses droits. En effet, l'absence d'herbicides et d'insecticides a renforcé la présence d'une faune et d'une flore d'une grande richesse, comme nous l'explique le gardien

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

- du 1^{er} mars au 30 septembre : du lundi au dimanche de 8 h à 19 h
- du 1^{er} octobre au 28 février : du lundi au dimanche de 8 h à 17 h

Le gardien est à votre disposition :

- du 1^{er} mars au 30 septembre : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h 30 à 19 h, mercredi de 8 h à 12 h et de 16 h à 19 h
- du 1^{er} octobre au 28 février : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

du cimetière, Jacques Harroch : « On peut observer au cimetière différents oiseaux, des mulots, des hérissons, des lézards ou encore des abeilles. Un jour, un habitant m'a même dit avoir aperçu une biche ! ». Si ce lieu est un havre de paix pour les animaux et les plantes, c'est aussi en raison du comportement des particuliers qui le fréquentent. En effet, les personnes sont plus calmes que, par exemple, dans les parcs. Ce respect favorise, de fait, la biodiversité des lieux et la nature en bénéficie. Fleurs, arbres, herbes, oiseaux, insectes ou encore animaux peuvent s'y épanouir en toute tranquillité. Aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, c'est bien toute une vie qui s'articule au sein du cimetière.

Espace accueil

16 rue Pasteur (derrière La Poste)

Rens. au 01 34 29 42 00

Courriel : espaceaccueil@saintbrice95.fr



LES GAUCHERS DÉGAINENT

Le club de la VOSB section badminton s'est illustré au Championnat départemental vétérans de badminton à Éragny les 12 et 13 janvier. Christophe Réal et Mickaël Liegard ont remporté la première place du podium en double hommes, classement PromoBad. Soulignons la performance du duo Karine Chauvin (club de Bouffémont et enseignante à Saint-Brice) et Mickaël Liegard pour la première place du Double mixte dans le même classement.

PORTES GRANDES OUVERTES AU BASKET

Associé au club de basket de Saint-Brice, le Comité du basket 95 a organisé, dimanche 20 janvier au COSEC Pierre Clouet, un temps fort dédié aux licenciés et non licenciés du département afin de promouvoir ce sport.



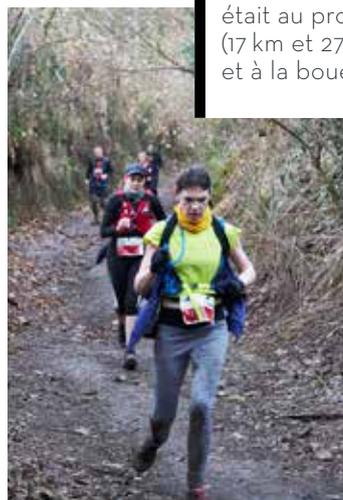
À FOND LA FORME !

La pluie n'a pas empêché les runners de prendre le départ du Trail des marçassins, course en pleine nature organisée par Saint-Brice athlétisme dimanche 27 janvier. Le dépassement de soi était au programme pour tous, avec deux parcours (17 km et 27 km), faisant la part belle aux dénivelés et à la boue...



EN ROUTE VERS LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les Archers de Saint-Brice compte deux nouveaux champions départementaux sélectionnés pour le Championnat de France. Jérôme Picois (senior 2 - arc classique) et Thierry Decoster (senior 3 - arc à poulies) ont été sacrés lors du Championnat départemental salle à Villiers-le-Bel les 26 et 27 janvier.



ROIS ET REINES DE LA PISTE

Cette année, la traditionnelle galette des rois des seniors a été grandement placée sous le signe de la musique mardi 29 janvier, avec un orchestre, deux danseuses brésiliennes, accompagnées de leurs percussionnistes.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Stop aux fake news !

Nous n'entendons plus depuis plusieurs semaines notre opposition s'émouvoir sur le déploiement de la fibre optique sur notre commune. Pourtant, nos charmants opposants, à longueur de mois et d'articles durant le mandat, se révoltaient sur le fait que notre majorité ne défendait pas l'intérêt des Saint-Briciens par rapport à des communes proches comme Piscop.

Or, comme vous pouvez désormais le constater, la fibre optique se déploie partout sur notre ville. Vous pouvez voir l'opérateur Orange et même Bouygues vous proposer leurs offres.

Le déploiement avait été prévu au niveau de notre Communauté d'agglomération, avec Orange – maître-d'œuvre des travaux –, de favoriser les communes n'ayant pas accès à un réseau 4G comme Piscop. Dans la période actuelle, un petit peu de compréhension et de solidarité ne fait pas de mal !

Avec un an d'avance sur l'agenda prévu par Orange, la ville sera raccordée.

Aujourd'hui, nous posons une question simple : pourquoi notre opposition n'attaque-t-elle plus sur ce sujet ? Il est facile de faire passer des fausses informations, d'inquiéter, de créer de la colère, c'est toujours beau à l'oreille. Mais le résultat est là. Nous vous avons toujours dit la vérité, en toute transparence, sur tous les sujets : la preuve en est avec le déploiement de la fibre optique.

Il est dangereux dans un but purement électoraliste de créer de l'inquiétude et de propager des fake news !

Saint-Brice mérite bien mieux... et nous en sommes tout à fait conscients.

**Alain Lorand
et la majorité municipale**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Le droit à la parole...

Les contestations de novembre et décembre ont révélé, au-delà des nombreuses revendications et inquiétudes, une crise sérieuse de la démocratie représentative et participative en France. À Saint-Brice, c'est bien la capacité de décider, d'amender, d'abroger, d'être associés aux décisions qui impactent leur quotidien que réclament les usagers. En effet, la crise de notre système politique et le discrédit de la parole des responsables politiques doivent être pris en compte et se traduire par davantage de participation à la vie locale. Le fossé entre les élus et les administrés est trop important pour ne pas répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens. L'apparition de nombreux réseaux sociaux exprimant des critiques en sont une illustration flagrante et donnent cours, tel un exutoire, à des règlements de comptes stériles et attaques de personnes sur Internet.

Or, comment répondre à ce désir de démocratie sinon par l'instauration de **référendums d'initiatives locales** pour entendre, écouter les administrés et les associer aux choix concernant l'environnement, l'urbanisme, l'économie, la culture, le numérique, la politique éducative, le sport, les modes de garde, la fiscalité locale, la sécurité, les transports... Il y a donc une véritable exigence de démocratie plus directe qu'il faut initier et expérimenter à travers la création de comités de quartier que nous proposons. Mais aussi, une urgence à faire respirer la démocratie pour irriguer, enrichir le débat démocratique, combler les failles des processus actuels et rompre avec la « verticalité » du pouvoir.

Par delà les doléances exprimées, les élus locaux ne peuvent que trouver un écho favorable auprès de la population qui, régulièrement consultée, renforcera la légitimité des décisions prises pour la ville.

L'intérêt général exige, avant d'entériner des décisions unilatérales impactant l'environnement et la qualité de vie des habitants au sein de l'assemblée délibérante, que les élus soient en capacité d'organiser des concertations au travers d'instances tels les conseils citoyens à structurer en véritables lieux de débats démocratiques.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot,
Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson,
Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

Le manque de médecins : une catastrophe sanitaire et sociale

La pénurie de médecins généralistes et spécialistes est devenue en France un très grave problème qui touche également le Val d'Oise. Notre département compte environ 1 200 praticiens contre près de 1 900 il y a dix ans et l'Agence Régionale de Santé (ARS) mentionne que 46 % des généralistes partiront en retraite au cours des dix prochaines années.

Un nombre croissant de Val d'Oisiens ne dispose plus d'un véritable accès aux soins pourtant obligatoire et ne bénéficie pas de la prise en charge optimale de la Sécurité Sociale car de très nombreux médecins généralistes ne peuvent plus accepter de nouveaux patients.

Saint-Brice n'échappe pas non plus à cette situation. Le plan 2018 de l'ARS place d'ailleurs notre commune en « Zone d'Action Complémentaire », permettant aux médecins venant s'installer sur notre territoire de bénéficier d'aides de l'état à l'installation. Mais ces aides sont insuffisantes ! Nos médecins généralistes déjà installés qui, par exemple, exercent en immeuble ne peuvent pas procéder aux aménagements nécessaires à la mise aux normes d'accessibilité.

Il est de notre responsabilité d'élus de chercher des solutions alternatives pour garder nos médecins et permettre l'installation de nouveaux praticiens. Maison médicale ? Location de locaux communaux ? Des solutions existent mais un diagnostic complet doit être réalisé afin d'avoir une vision précise de l'offre de soin actuelle à Saint-Brice mais aussi d'avoir une projection pour les années à venir en tenant compte des départs en retraite, des mises aux normes des locaux (...). Doit venir ensuite une concertation avec le corps médical pour déterminer la politique à mener pour permettre à toutes et tous un accès aux soins.

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)

NUMÉROS UTILES : QUI APPELER ?

Urgence, santé, soutien, question administrative...
Voici une liste, non exhaustive, des numéros à composer.
Un pense-bête que vous pouvez garder précieusement
avec vous en cas de besoin.



© Adobe Stock

Il est bon de rappeler au préalable que les services d'urgence et de secours reçoivent encore de trop nombreux appels qui ne leur sont pas destinés (information, conseil médical, etc.). Afin de ne pas surcharger les centres d'appels, faites en sorte de savoir si vous allez contacter le bon interlocuteur. En cas d'urgence, préparez-vous à donner quelques informations essentielles pour faciliter le traitement de votre demande le plus rapidement possible :

- Indiquez qui vous êtes (victime, témoin) et un numéro auquel on peut vous rappeler.
- Précisez l'adresse exacte à laquelle les secours doivent se rendre.
- Expliquez le motif de votre appel clairement.
- Écoutez les conseils que l'on vous donne avant l'arrivée des secours.

URGENCES (NUMÉROS GRATUITS 24H/24, 7J/7)

- SAMU : 15
- SAMU social : 115
- Police secours ou Gendarmerie : 17
- Police municipale : 01 34 29 42 17 ou 06 30 10 02 30 (patrouille)
- Pompier : 18
- Urgence : 112 (numéro européen à partir d'un mobile) / 114 (si vous êtes malentendant, le 114 vous permet de contacter gratuitement les services d'urgence par SMS)
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance en danger : 116 111
- Alerte attentat et enlèvement : 197
- Urgence dans les transports en commun : 31 17 (ou 31 177 par SMS)

SANTÉ

- SOS Médecins Val-d'Oise : 01 30 40 12 12 ou 36 24 (0,15 €/min)

- Pharmacie de garde : 17 (Police, RésoGardes au 32 37 (0,35 €/min))
- SOS Dentiste - Urgences dentaires du Val-d'Oise : 01 39 64 42 48
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- SOS Psychiatrie : 01 47 07 24 24
- SOS Cardiologie : 01 47 07 50 50
- Urgences vétérinaires à domicile : 01 47 46 09 09
- Tabac info service : 39 89 (prix d'un appel local)
- Sida Info service : 0 800 840 800 (appel gratuit)

ÉCOUTE ET SOUTIEN

- Violences-Femmes-Informations : 39 19 (appel gratuit)
- Viols-Femmes-Informations : 0 800 05 95 95 (appel gratuit)
- Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 39 77 (prix d'un appel local)
- Harcèlement scolaire : 30 20 (appel gratuit)
- SOS Amitié : 09 72 39 40 50
- Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (prix d'un appel local)
- SOS Racisme : 01 40 35 36 55

ADMINISTRATIONS

- Préfecture : 01 34 20 95 95
- Conseil départemental : 01 34 25 30 30
- CPAM : 36 46 (service payant + prix d'un appel local)
- CAF : 0 810 25 95 10 (service payant + prix d'un appel local)
- Allô Service Public : 39 39 (0,15 €/min + prix d'un appel local)

Retrouvez également la plupart de ces numéros sur le site Internet www.saintbrice95.fr (page) Les numéros utiles

CARNET

Naissances

Noha RAMAHERISON, le 2 octobre
Hanna LADJ, le 15 novembre
Naël IDNAROUR, le 16 novembre
Lamine SENÉ, le 20 novembre
Alexandre BALDASSARI, le 21 novembre
Liv ASSOULINE, le 23 novembre
Louise GUYONVARCH, le 1^{er} décembre
Morgane DUPUIS, le 3 décembre
Constance RODRIGUES LIMA, le 5 décembre
Liora BENSIMON, le 6 décembre
Léa EVECEN, le 9 décembre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Adem JOMAA et Sana ABOUZROU, le 21 décembre
Akin AYDIN et Melis OZCELIK, le 26 décembre
Sébastien CLÉRÉ ET Mathilde NOVION, le 27 décembre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

Orianne LELUS épouse AUVRE, 63 ans, le 8 septembre (une erreur s'est glissée sur le carnet d'octobre : 63 ans et non 53)

La Ville renouvelle ses condoléances à la famille et s'excuse pour cette erreur dans ces moments douloureux.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi,
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi.

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts/sapins :

mardi 12 février

Ramassage des encombrants :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 18 février,
 - axe est de la RD 301 : mardi 19 février.
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1^{er} mardi de chaque mois,
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois.

Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

LE PLUS ROYAL DES ANNIVERSAIRES, C'EST ICI !

Le KING'S BIRTHDAY, c'est 1h30 de bonheur pour les enfants... et de sérénité pour les parents !



UNE ACTIVITÉ CRÉATIVE
pour laisser s'exprimer
l'imagination des rois de la fête

DES JEUX
pour bouger et s'amuser

UN SUPER CADEAU
pour votre enfant et
des surprises pour tous
ses copains



UN FESTIN DE ROIS

Sacré Salé Une boisson (70 cl)

Un délicieux gâteau
d'anniversaire
à partager !



L'anniversaire est à seulement 7€ pour chacun
des enfants et bien sûr offert pour le vôtre !

*Prix maximum conseillé - KING'S BIRTHDAY - L'ANNIVERSAIRE DU ROI



FCB - PONTAISE BUS 148 402

BURGER KING® ST-BRICE-SOUS-FORÊT

ZAC du Champ Gallois – Rue Sirius – 95350 St-Brice-sous-Fôret – 01 39 88 30 63

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr

NEWSLETTER N° 141 / FÉVRIER 2018

Saint-Brice
SOUS 95 FORÊT



À LA UNE

TOUTE L'ACTUALITÉ



**Les ateliers de coaching
Emploi45 +**

Organisés par la Communauté
d'agglomération Plaine Vallée et
le club d'entreprises Dynactive,
ces ateliers de retour à l'emploi
sont proposés gratuitement aux
demandeurs d'emploi âgés de 45
ans et plus, et...

— EMPLOI

Recevez l'essentiel de l'actualité,
une semaine sur deux,
directement dans votre boîte mail !

Inscrivez-vous **gratuitement**
à la newsletter
de la ville de Saint-Brice-sous-Forêt
sur www.saintbrice95.fr

Attention ! Si vous êtes abonné(e)s et que vous ne l'avez pas reçue
dernièrement, merci de nous envoyer un message à info@saintbrice95.fr